

Conditions générales d'utilisation **de la Solution Perfarmer**

Date d'entrée en vigueur : 23 août 2018

1. Objet

La solution logicielle Perfarmer (ci-après : la « **Solution** ») a pour objet de permettre à des agriculteurs (ci-après : les « **Clients** ») de visualiser les informations relatives à la gestion de leur exploitation (ci-après : « **L'Exploitation** »), ainsi que leur évolution, et d'optimiser le rendement de celle-ci.

La Solution est accessible aux Clients en mode « Software as a Service » (SaaS) sur le site internet <https://www.perfarmer.com> (ci-après : le « **Site** »).

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les modalités et conditions d'utilisation des services proposés via la Solution (ci-après : les « **Services** ») ainsi que de définir les droits et obligations des parties dans ce cadre.

Elles sont accessibles et imprimables à tout moment par un lien direct en bas de page du Site.

Elles peuvent être complétées le cas échéant par des conditions d'utilisation particulières à certains Services, lesquelles complètent les présentes conditions générales et, en cas de contradiction, prévalent sur ces dernières.

2. Exploitant de la Solution et des Services, contact

La Solution et les Services sont exploités par la société PERFARMER, SAS immatriculée au RCS de Bayonne sous le n° 829 196 153, dont le siège social est situé Maison Udaberri – rue Urdelarun – 64210 BIDART (ci-après : « **Perfarmer** »).

Perfarmer peut être contactée aux coordonnées suivantes, notamment pour toute réclamation :

Adresse postale : Maison Udaberri, rue Urdelarun, 64210 Bidart (France)

Téléphone : 06 68 36 39 55

Adresse électronique : bonjour@perfarmer.com

3. Accès à la Solution et aux Services

3.1 Capacité juridique

La Solution et les Services sont accessibles :

- A toute personne physique disposant de la pleine capacité juridique pour s'engager au titre des présentes conditions générales. La personne physique qui ne dispose

pas de la pleine capacité juridique ne peut accéder au Site et aux Services qu'avec l'accord de son représentant légal.

- A toute personne morale agissant par l'intermédiaire d'une personne physique disposant de la capacité juridique pour contracter au nom et pour le compte de la personne morale.

-

3.2 Solution et Services réservés aux professionnels

La Solution et les Services sont conçus pour et destinés à un usage professionnel et s'adressent ainsi exclusivement à des Clients ayant la qualité de professionnels dans le cadre de leur activité d'exploitants agricoles.

4. Souscription aux Services et inscription sur le Site

4.1 Modalités de souscription aux Services

4.1.1 Souscription à un Abonnement

Les Services sont souscrits sous forme d'abonnements (ci-après : les « **Abonnements** »), dont les différentes formules, notamment les tarifs proposés et les Services fournis dans le cadre de chaque Abonnement, sont décrites sur le Site.

Pour souscrire à un Abonnement, les Clients doivent:

- soit s'inscrire sur le Site, en sélectionnant la formule d'Abonnement de son choix et en remplissant le formulaire d'inscription. Les Clients doivent fournir à Perfarmer l'ensemble des informations marquées comme obligatoires. Toute inscription incomplète ne sera pas validée;
- soit envoyer une demande à Perfarmer, sur le Site ou au moyen des coordonnées indiquées à l'article 2, en indiquant leurs prénom, nom et coordonnées, notamment leur adresse email.

Perfarmer et chaque Client déterminent d'un commun accord la formule d'Abonnement la plus pertinente et son prix, au regard des besoins du Client et des caractéristiques de son Exploitation. A cette fin, il appartient au Client de fournir à Perfarmer toutes les informations utiles à la mise en œuvre des Services.

Lorsque les parties se sont mises d'accord, Perfarmer adresse au Client, par tout moyen écrit utile et notamment par email, un récapitulatif de l'Abonnement souscrit, comprenant notamment les Services fournis, son prix et les modalités de son paiement, ainsi qu'une copie des présentes conditions générales. Le Client valide ce récapitulatif par tout moyen écrit utile et notamment par email. Cette validation vaut souscription à l'Abonnement, ce que les Clients reconnaissent et acceptent expressément.

4.1.2 Ouverture d'un Compte

A réception de la validation du Client, Perfarmer ouvre un compte à son nom sur le Site (ci-après : le « **Compte** »), puis envoie au Client, par tout moyen écrit utile et notamment par email, un lien lui permettant d'activer son Compte.

Lorsqu'il est activé, le Compte permet au Client d'accéder à un espace personnel (ci-après : « **Espace Personnel** ») par l'intermédiaire duquel il pourra gérer son utilisation des Services sous une forme et selon les moyens techniques que Perfarmer juge les plus appropriés pour rendre lesdits Services.

Le Client peut accéder à tout moment à son Espace Personnel après s'être identifié à l'aide de son identifiant de connexion et de son mot de passe.

4.1.3 Saisie des informations relatives à l'Exploitation

Lorsque leur Compte est activé, il appartient aux Clients de saisir sur leur Espace Personnel l'ensemble des données techniques et économiques relatives à leur Exploitation, notamment sa superficie, les itinéraires mécaniques mis en œuvres, les intrants utilisés, les semences cultivées et leur rendement (ci-après : les « **Données Exploitation** »).

4.2 Démonstration gratuite

Avant de souscrire à un Abonnement, les Clients ont également la possibilité d'essayer gratuitement la Solution, pendant la durée indiquée sur le Site, à titre de démonstration (ci-après : la « **Démo** »).

A cette fin, les Clients demandent à Perfarmer de bénéficier d'une Démo, soit par l'intermédiaire du Site, soit au moyen des coordonnées indiquées à l'article 2, en indiquant leurs prénom, nom et coordonnées, notamment leur adresse email. Ils doivent en outre envoyer à Perfarmer, par tout moyen écrit utile et notamment par email, leurs Données Exploitation.

A réception des Données Exploitation, Perfarmer ouvre un Compte au nom du Client concerné et le configure en saisissant les Données Exploitation. Elle envoie ensuite au Client, par tout moyen écrit utile et notamment par email, un lien lui permettant d'activer son Compte.

Après la date d'échéance de la Démo, les Clients souhaitant continuer d'utiliser la Solution doivent souscrire à un Abonnement, selon les modalités décrites à l'article 4.1 ci-dessus. A défaut, Perfarmer se réserve la faculté de fermer leur Compte et de supprimer les Données Exploitation.

4.3 Dispositions générales

Les Clients garantissent que toutes les informations qu'ils fournissent lors de leur souscription à la Solution et dans le cadre de leur utilisation des Services, notamment les Données Exploitation, sont exactes, à jour et sincères et ne sont entachées d'aucun caractère trompeur.

Ils s'engagent à mettre à jour ces informations dans leur Espace Personnel en cas de modifications, afin qu'elles correspondent toujours aux critères susvisés.

Les Clients s'engagent en outre à utiliser personnellement les Services et à ne permettre à aucun tiers de les utiliser à leur place ou pour leur compte, sous réserve de l'accès des Tiers Invités prévu à l'article 6.2, sauf à en supporter l'entière responsabilité.

Les Clients sont seuls responsables du maintien, de la confidentialité de leur identifiant et de leur mot de passe. Tout accès à la Solution à l'aide de l'identifiant et du mot de passe d'un Client est réputé effectué par celui-ci.

Le Client doit immédiatement contacter Perfarmer aux coordonnées mentionnées à l'article 2 des présentes s'il remarque que son Compte a été utilisé à son insu. Il reconnaît à Perfarmer le droit de prendre toutes mesures appropriées en pareil cas.

5. Acceptation des conditions générales

L'inscription des Clients sur le Site ou, le cas échéant, la validation par les Clients du récapitulatif de leur Abonnement ou encore, leur demande d'une Démo, dans les conditions prévues ci-dessus, entraîne leur acceptation des présentes conditions générales.

Cette acceptation ne peut être que pleine et entière. Toute adhésion sous réserve est considérée comme nulle et non avenue. Le Client qui n'accepte pas d'être lié par les présentes conditions générales ne doit pas souscrire aux Services.

6. Description des Services

En fonction de l'Abonnement auquel ils ont souscrit, les Clients ont accès aux Services qui suivent, sous une forme et selon les fonctionnalités et moyens techniques que Perfarmer juge les plus appropriés.

6.1 Aide à l'analyse économique et financière de l'Exploitation

Perfarmer met à la disposition des Clients, sur la Solution, des outils et supports de visualisation de leurs Données Exploitation leur permettant d'évaluer leurs charges de gestion, leurs marges, le coût de revient de leurs productions et, ainsi d'analyser la performance et la rentabilité de leur Exploitation.

Perfarmer procède également à la compilation et aux traitements des Données Exploitation, seules ou combinées avec d'autres informations relatives au marché de l'agroalimentaire (ci-après : les « **Données Perfarmer** »), ainsi qu'à l'intégration de l'ensemble de ces informations dans des indicateurs d'activité, financiers, de rentabilité et de qualité (ci-après : les « **Indicateurs Performance** »).

La Solution Perfarmer met en outre à la disposition des Clients des états statistiques relatifs aux coûts, à la rentabilité et à la performance moyenne constatés sur l'ensemble des Clients inscrits sur la Solution (ci-après : la « **Communauté** »), afin de leur permettre de comparer la situation de leur Exploitation par rapport à celle de l'ensemble de la Communauté.

6.2 Accès de tiers au Compte

Les Clients peuvent ouvrir l'accès à leur Compte à des exploitants chargés de gérer leur Exploitation, à des consultants indépendants, aux coopératives dont ils sont membres ou à tous autres tiers avec lesquels ils ont besoin de partager leurs Indicateurs Performances (ci-après : les « **Tiers Invités** »).

A cette fin, il leur appartient de communiquer à Perfarmer le nom et les coordonnées des Tiers Invités et de lui demander de créer un accès à leur Compte.

A réception de la demande d'un Client, Perfarmer envoie si nécessaire au Tiers Invité un email de comportant un lien sécurisé afin de lui permettre d'activer son compte sur le Site.

Une fois inscrits, les Tiers Invités bénéficieront d'un compte spécifique, par l'intermédiaire duquel ils pourront accéder au Compte du Client.

Le Client pourra gérer l'utilisation des Services par le Tiers Invité, en informant Perfarmer, par tout moyen écrit utile et notamment par email, de l'étendue des Services auxquels le Tiers Invité peut avoir accès.

6.3 Correction des Données Exploitation

En cas d'erreurs dans la saisie des Données Exploitation, les Clients peuvent signaler ces erreurs à Perfarmer et lui demander de procéder à leur correction.

Dans cette hypothèse, les Clients envoient à Perfarmer, par tout moyen utile, les Données Exploitation exactes, aux fins que Perfarmer procède à leur saisie sur l'Espace Personnel des Clients.

6.4 Conseils personnalisés

Perfarmer peut fournir aux Clients des conseils personnalisés sur l'optimisation de leur assolement, de leurs itinéraires techniques, de l'achat de leurs intrants et de la commercialisation de leurs cultures.

A cette fin, Perfarmer met à la disposition des Clients un système d'alertes, d'aides et d'informations sur les circuits que les Clients peuvent utiliser, en fonction des caractéristiques de leur Exploitation, notamment pour acheter les intrants à moindre coût, réduire leurs charges de mécanisation et/ou vendre leurs cultures à un prix plus avantageux.

6.5 Maintenance et support technique

6.5.1 Maintenance corrective

La maintenance corrective a pour objet de corriger, pendant la durée du contrat, toute anomalie relevée sur la Solution, entendue comme un bogue ou dysfonctionnement de celle-ci (ci-après : les « **Anomalies** »).

Les Anomalies se répartissent en trois catégories :

« **Anomalie Critique** » : Anomalie rendant impossible l'utilisation totale de la Solution ;

« **Anomalie Majeure** » : Anomalie diminuant l'utilisation de la Solution en empêchant l'utilisation de certaines fonctionnalités essentielles ;

« **Anomalie Mineure** » : Anomalie mettant les Clients dans l'impossibilité d'utiliser une ou plusieurs fonctionnalités non essentielles de la Solution.

Les Clients pourront signaler à Perfarmer toute Anomalie, non imputable à une mauvaise utilisation de la Solution, par email à l'adresse aide@perfarmer.com, en s'efforçant de donner le maximum d'informations de nature à permettre à Perfarmer de caractériser l'incident.

Perfarmer procédera alors au diagnostic de l'Anomalie, en vérifiant notamment si elle a pour origine la Solution et, le cas échéant, procédera à la qualification de l'Anomalie en Anomalie Critique, Majeure ou Mineure. Perfarmer informera les Clients par email des résultats de ce diagnostic dans un délai de 1 (un) jour ouvré (ci-après : la « **Date du Diagnostic** »).

S'il s'avère que l'Anomalie a pour origine la Solution, Perfarmer s'engage à engager les moyens nécessaires pour la corriger dans les délais suivants :

- Anomalie Critique : dans les 1 (un) jour ouvré suivant la Date du Diagnostic ;
- Anomalie Majeure : dans les 2 (deux) jours ouvrés suivant la Date du Diagnostic ;
- Anomalie Mineure : dans les 4 (quatre) jours ouvrés suivant la Date du Diagnostic.

Ces délais s'effectuent dans le cadre des plages d'intervention de Perfarmer, à savoir entre 9 heures et 18 heures, heure française, pendant les jours ouvrés. Un jour ouvré s'entend d'une période ininterrompue de 9 (neuf) heures, du lundi au vendredi, entre 9 heures et 18 heures. Tout délai ayant débuté au cours de cette tranche horaire expirera à la même heure le dernier jour ouvré du délai.

6.5.2 Maintenance évolutive

Perfarmer s'engage à faire bénéficier les Clients, pendant la durée du contrat de toutes améliorations des fonctionnalités de la Solution ou révisions visant à introduire des extensions mineures de la Solution (ci-après : les « **Mises à Jour** »).

La nature et la régularité des Mises à Jour seront laissées à la libre appréciation de Perfarmer. Elles pourront être effectuées automatiquement et sans information préalable.

Perfarmer se réserve la faculté de proposer aux Clients des modifications de la Solution et de la documentation y afférente par l'ajout de nouvelles fonctionnalités (ci-après : les « **Nouvelles Versions** »). Ces Nouvelles Versions feront l'objet d'un prix spécifique, distinct du prix de l'Abonnement.

6.5.3 Support technique

En dehors des Services de maintenance corrective et évolutive, et pour toute question liée à l'utilisation de la Solution, Perfarmer assure un service de support technique, consistant en une assistance et un conseil.

Le support technique est accessible par email à l'adresse aide@perfarmer.com ou par téléphone au numéro 01 31 60 93 57.

En fonction du besoin identifié, Perfarmer estimera le délai de sa réponse et la nature de celle-ci et en tiendra informé le Client.

6.6 Hébergement de la Solution et des Services

Perfarmer s'engage à assurer, dans les termes d'une obligation de moyens, l'hébergement de la Solution et des Services, ainsi que des Données Exploitation et plus généralement des données produites par les Clients et accessible dans leur Espace Personnel, conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art, sur les serveurs ou par le prestataire d'hébergement indiqué sur le Site, exerçant son activité conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art.

Dans ce cadre, Perfarmer s'engage à fournir aux Clients des capacités de stockage et de traitement suffisantes pour l'exploitation de la Solution et l'utilisation des Services, conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art.

Perfarmer s'engage à mettre en œuvre l'ensemble des moyens techniques, conformes à l'état de l'art, nécessaires pour assurer la sécurité de l'accès à la Solution et aux Services, portant sur la protection et la surveillance des infrastructures, le contrôle de l'accès physique et/ou immatériel auxdites infrastructures, ainsi que sur la mise en œuvre des mesures de détection, de prévention et de récupération pour protéger les serveurs d'actes malveillants.

Perfarmer s'engage également à prendre toutes précautions utiles, au regard de la nature des données et des risques présentés par les traitements automatisés de données mis en œuvre pour les besoins des Services, pour préserver la sécurité des données, et notamment empêcher qu'elles soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès.

6.7 Garantie de niveau de service

Perfarmer s'engage à assurer la permanence, la continuité et la qualité de l'accès à la Solution et aux Services, ainsi que de l'exploitation de la Solution. A ce titre, Perfarmer s'engage à maintenir un accès à ses outils 24h/24h et 7j/7j et garantit la disponibilité des Services à 99,9%, sur une base mensuelle, sauf cas de force majeure.

Eu égard à la complexité d'Internet, l'inégalité des capacités des différents sous-réseaux, l'afflux à certaines heures des Clients et Tiers Invités, aux différents goulots d'étranglement sur lesquels Perfarmer n'a aucune maîtrise, la responsabilité de Perfarmer sera limitée au fonctionnement des serveurs sur lesquels la Solution est hébergée, dont les limites extérieures sont constituées par les points de raccordement.

Perfarmer ne saurait être tenue pour responsable (i) des vitesses d'accès auxdits serveurs, (ii) des ralentissements externes auxdits serveurs, et (iii) des mauvaises transmissions dues à une défaillance ou à un dysfonctionnement de ces réseaux.

En cas de nécessité, Perfarmer se réserve la possibilité de limiter ou de suspendre l'accès à la Solution et aux Services pour procéder à toute opération de maintenance de la Solution. Dans cette hypothèse, Perfarmer s'engage à informer les Clients au minimum 24 (vingt-quatre) heures à l'avance, par tous moyens utiles et notamment par message informatif général sur la page d'accueil du Site, de ces opérations de maintenance.

En cas de panne hardware et/ou logicielle de ses équipements, Perfarmer s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires au rétablissement de l'accès à la Solution et aux Services, dans les plus brefs délais et à ses frais.

Les Clients reconnaissent et acceptent expressément que la présente garantie de niveau de service ne couvre pas toute panne ou interruption de la Solution qui aurait pour origine des circonstances qui lui sont extérieures, qui seraient dues à des perturbations des réseaux de télécommunication ou qui interviendrait du fait des opérateurs télécoms ou fournisseurs d'accès à internet.

6.8 Autres Services

Perfarmer se réserve la possibilité de proposer tout autre Service qu'elle jugera utile, sous une forme et selon les fonctionnalités et moyens techniques qu'elle estimera les plus appropriés pour rendre lesdits Services.

7. Conditions financières

7.1 Prix

Les prix des Services, en fonction de l'Abonnement souscrit et de la superficie de chaque Exploitation, sont indiqués sur le Site. Sauf mention contraire, ils sont exprimés en Euros et hors taxes.

Perfarmer se réserve le droit, à sa libre discrétion et selon des modalités dont elle sera seule juge, de proposer des offres promotionnelles ou réductions de prix.

7.2 Révision des prix

Les prix visés ci-dessus peuvent faire l'objet d'une révision par Perfarmer à tout moment, à sa libre discrétion.

Les Clients seront informés de ces modifications par Perfarmer, par tout moyen écrit utile et notamment par email, au moins 1 (un) mois avant l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs.

Une fois entrés en vigueur, les nouveaux prix s'appliquent lors du renouvellement de l'Abonnement.

Le Client qui n'accepte pas les nouveaux prix doit mettre fin à son Abonnement selon les modalités prévues à l'article 18. A défaut, il sera réputé avoir accepté les nouveaux tarifs.

7.3 Facturation

Les Services font l'objet de factures par Périodes d'Abonnement qui sont communiquées aux Clients par tout moyen utile.

7.4 Modalités de paiement

Le paiement du prix de l'Abonnement peut s'effectuer en ligne, par prélèvement automatique ou par carte bancaire, à travers le service de paiement sécurisé en ligne indiqué sur le Site, ou encore par tout autre moyen qui sera proposé sur le Site au moment de la souscription.

Le prix de l'Abonnement est dû et son paiement est effectué le jour de la souscription de l'Abonnement, puis à sa date anniversaire lors de chaque renouvellement.

Les Clients garantissent à Perfarmer qu'ils disposent des autorisations nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi.

7.5 Retards et incidents de paiement

Les Clients sont informés et acceptent expressément que tout retard de paiement de tout ou partie d'une somme due à son échéance entraînera automatiquement, sans préjudice des dispositions de l'article 12 et dès le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture :

- (i) la déchéance du terme de l'ensemble des sommes dues par le Client défaillant et leur exigibilité immédiate ;
- (ii) la suspension immédiate des Services en cours jusqu'au complet paiement de l'intégralité des sommes dues par ce Client ;
- (i) la facturation au profit de Perfarmer d'un intérêt de retard au taux de 3 (trois) fois le taux de l'intérêt légal, assis sur le montant de l'intégralité des sommes dues par le Client et d'une indemnité forfaitaire de 40 (quarante) € au titre des frais de recouvrement, sans préjudice d'une indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement effectivement exposés sont supérieurs à ce montant.

8. Convention de preuve

Les Clients reconnaissent et acceptent expressément :

- (i) que les données recueillies sur la Solution et les équipements informatiques de Perfarmer font foi de la réalité des opérations intervenues dans le cadre des présentes,
- (ii) que ces données constituent le principal mode de preuve admis entre les parties, notamment pour le calcul des sommes dues à Perfarmer.

Les Clients peuvent accéder à ces données dans leur Espace Personnel.

9. Obligations des Clients

Sans préjudice des autres obligations prévues aux présentes, les Clients s'engagent à respecter les obligations qui suivent.

- 9.1** Les Clients s'engagent à fournir à Perfarmer tous les documents, éléments, données et informations nécessaires à la réalisation des Services.

Ils sont seuls responsables des documents, éléments, données et informations qu'ils remettent à Perfarmer, notamment des Données Exploitation. Sur ce point, il est explicitement renvoyé à l'article 4.3.

Plus généralement, les Clients s'engagent s'engage à coopérer activement avec Perfarmer en vue de la bonne exécution des présentes et à l'informer de toutes difficultés liées à cette exécution. Il leur appartient notamment d'alerter Perfarmer de toute attaque, menace potentielle ou tentative d'intrusion de tiers dans leur Compte.

9.2 Les Clients s'engagent, dans leur usage de la Solution et des Services, à respecter les lois et règlements en vigueur et à ne pas porter atteinte aux droits de tiers ou à l'ordre public. Ils sont notamment seuls responsables du respect des lois et règlement en vigueur applicable à leur activité.

Les Clients sont seuls responsables du bon accomplissement de toutes les formalités notamment administratives, fiscales et/ ou sociales et de tous les paiements de cotisations, taxes ou impôts de toutes natures qui leur incombent le cas échéant en relation avec leur utilisation de la Solution et des Services.

La responsabilité de Perfarmer ne pourra en aucun cas être engagée à ce titre.

9.3 Les Clients reconnaissent avoir pris connaissance sur le Site des caractéristiques et contraintes, notamment techniques, de la Solution et des Services. Ils sont seuls responsables de leur utilisation des Services.

Plus particulièrement, ils sont seuls responsables (i) de l'utilisation des Services par, le cas échéant, des Tiers Invités, et du respect par ceux-ci des présentes conditions générales dont ils se portent garants, ainsi que (ii) de leurs relations avec leurs partenaires, leurs clients et, le cas échéant, les Tiers Invités, notamment de tous différends ou litiges ayant pour cause ou origine l'utilisation de la Solution et des Services.

Les Clients s'obligent à mettre Perfarmer hors de cause dans tous différends ou litiges pouvant intervenir dans ces domaines et à faire leur affaire personnelle de leur résolution.

9.4 Les Clients s'interdisent, en leur nom, ainsi qu'au nom, le cas échéant, des Tiers Invités, de céder, concéder ou transférer tout ou partie de ses droits ou obligations au titre des présentes à un tiers, de quelque manière que ce soit.

9.5 Les Clients sont seuls responsables des contenus de toute nature, rédactionnels, graphiques, audios, audiovisuels ou autres, qu'ils diffusent dans le cadre des Services (ci-après désignés : les « **Contenus** »).

Ils garantissent à Perfarmer qu'ils disposent de tous les droits et autorisations nécessaires à la diffusion de ces Contenus.

Ils s'engagent à ce que lesdits Contenus soient licites, ne portent pas atteinte à l'ordre public, aux bonnes mœurs ou aux droits de tiers, n'enfreignent aucune disposition législative ou réglementaire et plus généralement, ne soient aucunement susceptibles de mettre en jeu la responsabilité civile ou pénale de Perfarmer.

Les Clients s'interdisent ainsi de diffuser, notamment et sans que cette liste soit exhaustive :

- des Contenus pornographiques, obscènes, indécents, choquants ou inadaptés à un public familial, diffamatoires, injurieux, violents, racistes, xénophobes ou révisionnistes,
- des Contenus contrefaisants,
- des Contenus attentatoires à l'image d'un tiers,
- des Contenus mensongers, trompeurs ou proposant ou promouvant des activités illicites, frauduleuses ou trompeuses,
- des Contenus nuisibles aux systèmes informatiques de tiers (tels que virus, vers, chevaux de Troie, etc.),
- et plus généralement des Contenus susceptibles de porter atteinte aux droits de tiers ou d'être préjudiciables à des tiers, de quelque manière et sous quelque forme que ce soit.

9.6 Les Clients reconnaissent que les Services leur offrent une solution supplémentaire, non alternative, de gestion d'une exploitation agricole et que cette solution ne saurait se substituer aux autres moyens dont ils peuvent disposer par ailleurs pour atteindre le même objectif.

9.7 Les Clients sont informés et acceptent que la mise en œuvre des Services nécessite qu'ils soient connectés à internet et que la qualité des Services dépend directement de cette connexion, dont ils sont seuls responsables.

10. Garantie des Clients

Les Clients garantissent Perfarmer contre toutes plaintes, réclamations, actions et/ou revendications quelconques que Perfarmer pourrait subir du fait de la violation, par les Clients de l'une quelconque de leurs obligations ou garanties aux termes des présentes conditions générales.

Ils s'engagent à indemniser Perfarmer de tout préjudice qu'elle subirait et à lui payer tous les frais, charges et/ou condamnations qu'elle pourrait avoir à supporter de ce fait.

11. Comportements prohibés

11.1 Il est strictement interdit d'utiliser les Services aux fins suivantes :

- l'exercice d'activités illégales, frauduleuses ou portant atteinte aux droits ou à la sécurité des tiers,
- l'atteinte à l'ordre public ou la violation des lois et règlements en vigueur,
- l'intrusion dans le système informatique d'un tiers ou toute activité de nature à nuire, contrôler, interférer, ou intercepter tout ou partie du système informatique d'un tiers, en violer l'intégrité ou la sécurité,
- l'envoi d'emails non sollicités et/ou de prospection ou sollicitation commerciale,
- les manipulations destinées à améliorer le référencement d'un site tiers,
- l'utilisation du Site pour diffuser des informations ou liens redirigeant sur un site tiers,
- l'aide ou l'incitation, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, à un ou plusieurs des actes et activités décrits ci-dessus,

- et plus généralement toute pratique détournant les Services à des fins autres que celles pour lesquelles ils ont été conçus.

11.2 Il est strictement interdit aux Clients de copier et/ou de détourner à leurs fins ou à celles de tiers le concept, les technologies, tout ou partie des données ou tout autre élément du Site et de la Solution.

11.3 Sont également strictement interdits : (i) tous comportements de nature à interrompre, suspendre, ralentir ou empêcher la continuité des Services, (ii) toutes intrusions ou tentatives d'intrusions dans les systèmes de Perfarmer, (iii) tous détournements des ressources système de la Solution, (iv) toutes actions de nature à imposer une charge disproportionnée sur les infrastructures de celle-ci, (v) toutes atteintes aux mesures de sécurité et d'authentification, (vi) tous actes de nature à porter atteinte aux droits et intérêts financiers, commerciaux ou moraux de Perfarmer ou des usagers de sa Solution, et enfin plus généralement (vii) tout manquement aux présentes conditions générales.

11.4 Il est strictement interdit de monnayer, vendre ou concéder tout ou partie de l'accès à la Solution et aux Services, ainsi qu'aux informations qui y sont hébergées et/ou partagées.

12. Sanctions des manquements

En cas de manquement à l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales ou plus généralement, d'infraction aux lois et règlements en vigueur par un Client, Perfarmer se réserve le droit de prendre toute mesure appropriée et notamment de :

- (i) suspendre l'accès aux Services du Client, auteur du manquement ou de l'infraction, ou y ayant participé,
- (ii) supprimer tout contenu mis en ligne sur le Site,
- (iii) publier sur le Site tout message d'information que Perfarmer jugera utile,
- (iv) avertir toute autorité concernée,
- (v) engager toute action judiciaire.

En cas de manquement d'un Client à une obligation essentielle découlant des présentes conditions générales, Perfarmer se réserve le droit de résoudre son accès à tout ou partie des Services, 15 (quinze) jours après réception, par le Client, d'une mise en demeure restée sans effet, adressée par lettre recommandée avec avis de réception, mentionnant l'intention de faire application de la présente clause, sans préjudice de tous dommages et intérêts qui pourraient être réclamés au Client. Elle entraîne automatiquement la suppression du Compte du Client, sans préjudice des autres conséquences éventuellement induites en application des présentes conditions générales.

13. Responsabilité et garantie de Perfarmer

13.1 Perfarmer s'engage à fournir les Services avec diligence et selon les règles de l'art, étant précisé qu'il pèse sur elle une obligation de moyens, à l'exclusion de toute obligation de résultat, ce que les Clients reconnaissent et acceptent expressément.

Plus particulièrement, Perfarmer n'apporte aucune garantie quant à l'amélioration de la rentabilité et de la performance des Exploitations, les Services ayant pour seule vocation de fournir aux Clients des outils de gestion et de suivi de leurs activités.

13.2 L'intervention de Perfarmer est limitée à la seule fourniture des Services décrits à l'article 6, à l'exclusion de tous autres. A ce titre, les Clients reconnaissent et acceptent que les Services leur sont fournis personnellement, Perfarmer n'entretenant aucune relation avec les Tiers Invités ou tout autre tiers et ne leur fournissant aucun service.

13.3 Perfarmer s'engage à mettre en œuvre les mesures appropriées pour assurer la sécurité de la Solution et des Comptes des Clients. Elle garantit l'exclusivité d'accès des Clients et les Tiers Invités à la Solution et s'interdit d'en communiquer le contenu à tout tiers.

La responsabilité de Perfarmer ne saurait toutefois être engagée en cas d'introduction malveillante dans l'espace de stockage réservé aux Clients, dès lors qu'il n'est pas démontré que les mesures de sécurité qu'elle a mises en place étaient gravement défectueuses.

Perfarmer ne saurait davantage être tenue responsable de tout manque de vigilance de la part des Clients et des Tiers Invités dans le maintien de la confidentialité de leur identifiant et de leur mot de passe

13.4 Perfarmer s'engage à n'utiliser les informations, documents, données et plus généralement tous les éléments qui pourront lui être transmis par les Clients qu'aux fins de réalisation des Services.

Elle s'engage à ne pas diffuser ou partager ces éléments avec quelque tiers que ce soit, sauf demande ou accord exprès des Clients.

13.5 Perfarmer certifie qu'elle est titulaire d'une police d'assurance garantissant sa responsabilité civile professionnelle. Elle s'engage à maintenir en vigueur cette police d'assurance pendant la durée du présent contrat.

13.6 Perfarmer décline toute responsabilité en cas de perte éventuelle des informations accessibles dans l'Espace Personnel des Clients, ceux-ci devant en sauvegarder une copie et ne pouvant prétendre à aucun dédommagement à ce titre.

13.7 Perfarmer ne garantit pas aux Clients (i) que les Services, soumis à une recherche constante pour en améliorer notamment la performance et le progrès, seront totalement exempts d'erreurs, de vices ou défauts, (ii) que les Services, étant standard et nullement proposés à la seule intention d'un Client donné en fonction de ses propres contraintes personnelles, répondront spécifiquement à ses besoins et attentes.

13.8 En tout état de cause, hormis les dommages corporels ou décès et sauf en cas de faute lourde ou manquement à une obligation essentielle des présentes la vidant de sa substance Perfarmer ne saurait être redevable envers les Clients du paiement de dommages et intérêts, de quelque nature qu'ils soient, directs, matériels, commerciaux, financiers ou moraux, en raison du recours par les Clients aux Services, pour un montant supérieur aux montants facturés par Perfarmer en rémunération des Services ayant entraîné sa responsabilité, au moment de la survenance du dommage prétendu. La responsabilité de Perfarmer ne pourra au demeurant être engagée que si les Clients ont émis une réclamation, par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai d'un mois suivant ladite survenance.

14. Propriété intellectuelle de Perfarmer

Les systèmes, logiciels, structures, infrastructures, bases de données et contenus de toute nature (textes, images, visuels, musiques, logos, marques, base de données, etc.) exploités par Perfarmer au sein du Site sont protégés par tous droits de propriété intellectuelle ou droits des producteurs de bases de données en vigueur. Tous désassemblages, décompilations, décryptages, extractions, réutilisations, copies et plus généralement, tous actes de reproduction, représentation, diffusion et utilisation de l'un quelconque de ces éléments, en tout ou partie, sans l'autorisation de Perfarmer sont strictement interdits et pourront faire l'objet de poursuites judiciaires.

15. Protection des données à caractère personnel

15.1 Dispositions générales

Perfarmer et les Clients s'engagent à respecter, chacun pour ce qui les concerne, les dispositions de la loi relative à l'Informatique et aux Libertés du 6 Janvier 1978 dans sa version actuelle (ci-après : la « **Loi Informatique et Libertés** ») et le règlement général sur la protection des données (règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, ci-après : le « **RGPD** »).

A cet égard, les Clients déclarent être informés que Perfarmer pratique une politique de protection des données personnelles dont les caractéristiques sont explicitées dans le document intitulé « [Politique de confidentialité](#) », dont ils sont expressément invités à prendre connaissance.

Afin de fournir les Services, Perfarmer est amenée à traiter les données des Clients et des Tiers Invités, notamment des données à caractère personnel (ci-après les « **Données Personnelles** »).

La nature des opérations réalisées sur les Données Personnelles est l'hébergement des Données Personnelles et leur traitement dans le cadre et dans la finalité de la réalisation des Services.

Les Données Personnelles traitées sont les données à caractère personnel des Clients et des Tiers Invités.

Les catégories de personnes concernées sont les Clients et les Tiers Invités.

Pour l'exécution des Services, les Clients mettent à la disposition de Perfarmer les données d'identification des Tiers Invités.

Les Clients sont seuls responsables du traitement des données à caractère personnel pouvant être traitées dans le cadre de la fourniture des Services et en restent seuls propriétaires. Perfarmer intervient pour sa part exclusivement en qualité de sous-traitant des Données Personnelles.

15.2 Obligations de Perfarmer en tant que sous-traitant du traitement des Données Personnelles

Perfarmer s'engage à :

- (i) Traiter les Données Personnelles uniquement aux fins d'exécution des présentes ;
- (ii) Traiter les Données Personnelles conformément aux instructions documentées des Clients. Si Perfarmer considère qu'une instruction constitue une violation du RGPD ou de toute autre disposition du droit de l'Union européenne ou du droit des Etats membres relative à la protection des données, elle en informe immédiatement les Clients. En outre, si Perfarmer est tenue de procéder à un transfert de Données Personnelles vers un pays tiers ou à une organisation internationale, en vertu du droit de l'Union européenne ou du droit de l'Etat membre auquel elle est soumise, elle doit informer les Clients de cette obligation juridique avant le traitement, sauf si le droit concerné interdit une telle information pour des motifs importants d'intérêt public ;
- (iii) Garantir la confidentialité des Données Personnelles traitées dans le cadre de la réalisation des Services ;
- (iv) Veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les Données Personnelles en vertu des présentes :
 - S'engagent à respecter la confidentialité ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité ;
 - reçoivent la formation nécessaire en matière de protection des données à caractère personnel ;
- (v) Prendre en compte, s'agissant de ses outils, produits, applications ou services, les principes de protection des données dès la conception et de protection des données par défaut.
- (vi) **Sous-traitance** : Perfarmer peut faire appel à un autre sous-traitant (ci-après : le « **sous-traitant ultérieur** ») pour mener des activités de traitement spécifiques. Dans ce cas, elle informe préalablement et par écrit les Clients de tout changement envisagé concernant l'ajout ou le remplacement d'autres sous-traitants. Cette information doit indiquer clairement les activités de traitement sous-traitées, l'identité et les coordonnées du sous-traitant et les dates du contrat de sous-traitance.

Le sous-traitant ultérieur est tenu de respecter les obligations des présentes pour le compte et selon les instructions des Clients. Il appartient à Perfarmer de s'assurer que le sous-traitant ultérieur présente les mêmes garanties suffisantes quant à la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles appropriées de manière à ce que le traitement réponde aux exigences du RGPD. Si le sous-traitant ultérieur ne remplit pas ses obligations en matière de protection des données, Perfarmer demeure pleinement responsable devant les Clients de l'exécution par l'autre sous-traitant de ses obligations.

- (vii) **Exercice des droits des personnes** : Le cas échéant, et dans la mesure du possible, Perfarmer doit aider les Clients à s'acquitter de leur obligation de donner suite aux demandes d'exercice des droits des personnes concernées : droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité des données, droit de ne pas faire l'objet d'une décision individuelle automatisée (y compris le profilage).

Lorsque les personnes concernées exercent auprès de Perfarmer des demandes d'exercice de leurs droits, Perfarmer doit adresser ces demandes dès réception par courrier électronique.

- (viii) **Notification des violations de Données Personnelles** : Perfarmer notifie par email aux Clients toute violation de Données Personnelles dans un délai maximum de 48 (quarante-huit) heures après en avoir pris connaissance. Cette notification est accompagnée de toute documentation utile afin de permettre aux Clients, si nécessaire, de notifier cette violation à l'autorité de contrôle compétente.
- (ix) **Aide de Perfarmer dans le cadre du respect par les Clients de leurs obligations** : Perfarmer aide les Clients si ceux-ci entendent réaliser une analyse d'impact relative à la protection des données, ainsi que pour la réalisation de l'éventuelle consultation préalable de l'autorité de contrôle.
- (x) **Mesures de sécurité** : Perfarmer s'engage à mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles garantissant un niveau de sécurité adapté au risque.
- (xi) **Sort des données** : Au terme du Contrat, Perfarmer s'engage à restituer et détruire toutes les Données Personnelles aux Clients.
- (xii) **Délégué à la protection des données** : Perfarmer communique aux Clients le nom et les coordonnées de son délégué à la protection des données, si elle en a désigné un conformément à l'article 37 du RGPD.
- (xiii) **Registre des catégories d'activités de traitement** : Perfarmer déclare qu'elle tient par écrit, un registre de toutes les catégories d'activités de traitement effectuées pour le compte des Clients comprenant :
 - le nom et les coordonnées des Clients pour le compte desquels elle agit, des éventuels sous-traitants et, le cas échéant, du délégué à la protection des données ;
 - les catégories de traitements effectués pour le compte des Clients ;
 - le cas échéant, les transferts de Données Personnelles vers un pays tiers ou à une organisation internationale, y compris l'identification de ce pays tiers ou de cette organisation internationale et, dans le cas des transferts visés à l'article 49, paragraphe 1, deuxième alinéa du RGPD, les documents attestant de l'existence de garanties appropriées ;
 - dans la mesure du possible, une description générale des mesures de sécurité techniques et organisationnelles, y compris entre autres, selon les besoins :
 - des moyens permettant de garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience constantes des systèmes et des services de traitement ;
 - des moyens permettant de rétablir la disponibilité des Données Personnelles et l'accès à celles-ci dans des délais appropriés en cas d'incident physique ou technique ;
 - une procédure visant à tester, à analyser et à évaluer régulièrement l'efficacité des mesures techniques et organisationnelles pour assurer la sécurité du traitement.

- (xiv) **Documentation** : Perfarmer met à la disposition des Clients la documentation nécessaire pour démontrer le respect de toutes ses obligations et pour permettre la réalisation d'audits, y compris des inspections, par les Clients ou un autre auditeur qu'ils mandateraient à cette fin, et contribuer à ces audits.

Dans le cadre de tels audits, les Clients ou l'auditeur mandaté par eux ne seront pas autorisés à accéder aux secrets d'affaires de Perfarmer, aux informations stratégiques de celle-ci ou aux informations que Perfarmer s'est engagée à garder confidentielles. Perfarmer pourra s'opposer à toute mesure de contrôle des Clients ou de l'auditeur mandaté par eux qui serait susceptible de leur donner accès à de telles données ou informations, sans que les Clients puissent effectuer la moindre réclamation à cet égard. Les Clients veilleront par ailleurs en tout état de cause à ce que l'auditeur et, plus généralement, le personnel procédant audit contrôle soient soumis à des obligations de confidentialité appropriées.

15.3 Obligations des Clients vis-à-vis de Perfarmer

Les Clients sont tenus de s'acquitter des obligations qui leur reviennent en application du RGPD, notamment en ce qui concerne l'obligation d'informer les personnes concernées par les opérations de traitement au moment de la collecte des données, la tenue du registre des traitements mis en œuvre, et plus généralement, le respect des principes issus du RGPD.

Les Clients s'engagent en outre à :

- (i) fournir à Perfarmer les Données Personnelles visées à l'article 15.1 ci-dessus,
- (ii) documenter par écrit toute instruction concernant le traitement des données par Perfarmer,
- (iii) veiller, au préalable et pendant toute la durée du traitement, au respect des obligations prévues par le RGPD de la part de Perfarmer,
- (iv) superviser le traitement, y compris réaliser les audits et les inspections auprès de Perfarmer dans les conditions décrites ci-dessus.

16. Liens et sites tiers

Perfarmer ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de la disponibilité technique de sites internet ou d'applications mobiles exploités par des tiers (y compris ses éventuels partenaires) auxquels les Clients accéderaient par l'intermédiaire du Site.

Perfarmer n'endosse aucune responsabilité au titre des contenus, publicités, produits et/ou services disponibles sur de tels sites et applications mobiles tiers dont il est rappelé qu'ils sont régis par leurs propres conditions d'utilisation.

Perfarmer n'est pas non plus responsable des transactions intervenues entre un Client et un quelconque annonceur, professionnel ou commerçant (y compris ses éventuels partenaires) vers lequel le Client serait orienté par l'intermédiaire du Site et ne saurait en aucun cas être partie à quelques litiges éventuels que ce soit avec ces tiers concernant notamment la livraison de produits et/ou services, les garanties, déclarations et autres obligations quelconques auxquelles ces tiers sont tenus.

17. Références commerciales

Les Clients autorisent expressément Perfarmer à les citer et à utiliser, le cas échéant, la reproduction de leur marque ou de leur logo à titre de références commerciales, notamment lors de manifestations ou d'événements, dans ses documents commerciaux et sur le Site, pendant la durée de leur Abonnement.

18. Durée des Services, désinscription

L'Abonnement auquel souscrivent les Clients débute au jour de sa souscription, sous réserve du paiement du prix conformément à l'article 7, pour la durée souscrite par les Clients (ci-après : la « **Période Initiale** »), de date à date.

Il se renouvelle ensuite tacitement, pour des périodes successives de même durée que la Période Initiale (ci-après désignées, avec la Période Initiale, les « **Périodes** »), de date à date, sauf dénonciation effectuée par Perfarmer ou par un Client au plus tard 1 (une) semaine avant la fin de la Période d'Abonnement.

La dénonciation de l'Abonnement par Perfarmer ou par le Client s'effectue par l'envoi d'un email.

Toute Période d'Abonnement entamée est due dans son intégralité.

19. Modifications

Perfarmer se réserve la faculté de modifier à tout moment les présentes conditions générales.

Les conditions générales modifiées s'appliqueront à compter de la date de renouvellement de leur Abonnement suivant leur entrée en vigueur.

Le Client qui n'accepte pas les conditions générales modifiées doit se désinscrire des Services selon les modalités prévues à l'article 18.

Tout Client qui a recours aux Services postérieurement à l'entrée en vigueur des conditions générales modifiées est réputé avoir accepté ces modifications.

20. Langue

Dans l'hypothèse d'une traduction des présentes conditions générales dans une ou plusieurs langues, la langue d'interprétation sera la langue française en cas de contradiction ou de contestation sur la signification d'un terme ou d'une disposition.

21. Loi applicable et juridiction

Les présentes conditions générales sont régies par la loi française.

En cas de contestation sur la validité, l'interprétation et/ou l'exécution des présentes conditions générales, les parties conviennent que les tribunaux de Paris seront exclusivement compétents pour en juger, sauf règles de procédure impératives contraires.